

**Consultation :**  
**Mise en place d'un outil digital pour l'organisation à distance de hackathon**

Référence : 22-ADMIN-CS-086

Date : 21/03/2022

Contact : [nzehndong@aerospace-valley.com](mailto:nzehndong@aerospace-valley.com)

## SOMMAIRE

I – Introduction : présentation d’Aerospace Valley .....	3
II - Contexte et objet du présent document	
1- Contexte des hackathons pour Aerospace Valley	
2- Organisation des hackathons	
3- Impact de la crise sanitaire en 2020 / 2021 .....	4
4- Objet de la consultation : évolution en 2022	
a. <u>Lot 1 : DefInSpace</u> .....	5
b. <u>Lot 2 : ActInSpace</u>	
III – Lot 1 : DefInSpace	
1- Informations générales	
2- Le besoin .....	6
IV – Lot 2 : ActInSpace .....	7
1- Informations générales	
2- Le besoin .....	8
V – Conditions financières .....	9
VI – Dates de l’appel d’offre	
VII – Formulations de réponses	
VIII – Evaluation et sélection .....	10

## **I – Introduction : présentation d’Aerospace Valley**

Aerospace Valley est le premier Pôle de compétitivité mondial de la filière aérospatiale, au service des secteurs stratégiques de l’Aéronautique, du Spatial et des Drones, sur les régions Occitanie-Pyrénées-Méditerranée et Nouvelle-Aquitaine.

Classé dans le trio de tête des pôles de compétitivité mondiaux pour la performance de ses projets coopératifs de R&T (dont 619 ont été financés à ce jour), Aerospace Valley a pour mission d’animer un réseau dynamique de renommée internationale, composé de 825 membres (entreprises, laboratoires de recherche, établissements de formation, universités et Grandes Ecoles, collectivités, structures de développement économique).

3

Site Internet : [www.aerospace-valley.com](http://www.aerospace-valley.com)

## **II – Contexte et objet du présent document**

### **1- Contexte des hackathons pour Aerospace Valley**

Aerospace Valley organise depuis de nombreuses années différents hackathons en propre ou pour le compte de différents donneurs d’ordre (CNES, ESA, Commission Européenne, Commandement de l’Espace, Région) : ActInSpace, Copernicus Hackathon, Climathon, MAELE, Cassini Hackathon, DefInSpace .... Les hackathons permettent d’animer une filière, de faire connaître aux étudiants et aux écoles des sujets d’intérêts et d’avenir. Ils permettent également d’ouvrir des perspectives sur l’entrepreneuriat.

Généralement les participants ont 24h pour imaginer des solutions en réponse à des challenges qui leurs sont proposés (action climatique, utilisation de données, valorisation de brevets, ...). Aerospace Valley est reconnu pour son expertise en tant qu’organisateur central (à l’Europe et à l’international) ainsi qu’en tant qu’organisateur local (Toulouse, Bordeaux, Montpellier). Ces hackathons sont réalisés grâce à un réseau de partenaires (écoles, incubateurs, ...) et de sponsors (entreprises, industriels, métropoles, régions).

En 2022, Aerospace Valley est opérateur central de :

- DefInSpace pour le compte du Commandement de l’Espace (édition 1 en 2021, édition 2 à venir en 2022),
- ActInSpace, pour le compte du CNES et de l’ESA (existe depuis 2014, édition 5 en 2022)

### **2- Organisation des hackathons**

Un hackathon s’organise en plusieurs étapes :

- Un évènement local en simultané dans les différentes villes organisatrices.
- Une finale où les gagnants de l’évènement local s’affrontent.

Un organisateur central coordonne l’ensemble de l’évènement (rôle d’Aerospace Valley) sur les différentes villes (ainsi que la finale générale).

Les organisateurs locaux ont en charge l’organisation du hackathon dans leur ville (il peut s’agir d’une école, d’un opérateur privé, d’un incubateur, ...).

Les experts aident les participants soit sur le plan technique, soit sur le plan business. Ils peuvent s'occuper des participants d'une seule édition locale (généralement en présentiel) ou être disponible pour l'ensemble des participants à distance.

L'opérateur central fournit aux organisateurs locaux :

- Le site internet
- La charte graphique, les affiches, ...
- Les moyens d'inscription
- Les challenges
- Des informations préalables pour les participants sous forme de webinar ou de bootcamp
- L'agenda des deux jours
- Les grilles de notation
- Des experts techniques et des coachs business pour répondre aux questions des participants pendant le hackathon.

Le hackathon se déroule en même temps dans les différents sites locaux (dépendamment des fuseaux horaires).

Pour information, Aerospace Valley dispose d'outil permettant de réaliser des webinaires (GoToWebinar) et des réunions à distance (Webex).

### **3- Impact de la crise sanitaire en 2020 / 2021**

Les hackathons se prêtent particulièrement bien à un évènement en présentiel : les interactions à l'intérieur des équipes, entre les équipes, avec les experts et les organisateurs sont plus fluides et efficaces.

Cependant, en 2020 et 2021 la crise sanitaire du COVID-19, nous a obligé à nous adapter et à organiser des éditions hybrides ou virtuelles d'ActInSpace et de DefInSpace.

### **4- Objet de la consultation : évolution en 2022**

L'expérience des années 2020 et 2021 a démontré qu'il est possible d'organiser des hackathons en format virtuel tout en conservant une émulation et un accompagnement des équipes.

Le passage en virtuel d'ActInSpace et de DefInSpace a dû être organisé en urgence. L'objectif de cette consultation est double

- Pour ActInSpace : pouvoir anticiper la virtualisation de l'évènement et pouvoir le proposer aux organisateurs locaux qui en auront besoin
- Pour DefInSpace : conserver une édition « locale » digitale en complément des éditions locales qui auront lieu en présentiel sur les différents sites

L'ampleur, les dates et les besoins associés à DefInSpace et ActInSpace n'étant pas comparable, le présent document est divisé en deux lots.

Les prestataires peuvent librement répondre à l'un des deux, ou aux deux ensembles. Dans ce dernier cas, il est néanmoins demandé de faire apparaître les réponses aux besoins de chaque lot.

### a. Lot 1 : DefInSpace

Le Commandement de l'Espace souhaite assurer une édition digitale complémentaire aux éditions locales (portés par les organisateurs locaux). Cette édition digitale sera gérée par Aerospace Valley en direct et ouverte à des participants de plusieurs villes et pays

L'objectif du lot 1 est donc d'avoir un prestataire (et un outil) permettant

- La réalisation d'une édition « locale » digitale
- Le support à l'ensemble des autres éditions via l'accès à des experts (expertise à distance)
- La retransmission à l'ensemble des participants de vidéos et/ou de moments en live en particulier l'ouverture et la fermeture du hackathon.

5

### b. Lot 2 : ActInSpace

Le CNES et l'ESA souhaitent donner aux organisateurs locaux la possibilité d'organiser l'évènement à distance si le contexte sanitaire se dégrade. Ces éditions digitales sont coordonnées par Aerospace Valley et gérées par les organisateurs locaux.

L'objectif du lot 2 est donc d'avoir un prestataire (et un outil) permettant

- La réalisation de plusieurs éditions locales indépendantes en parallèle
- Eventuellement la retransmission à l'ensemble des participants de vidéos / moments en live (qui pourrait être réalisé via nos propres outils actuels).

## III – Lot 1 – DefInSpace

### 1- Informations générales

DefInSpace est organisé par le Commandement de l'Espace (CdE) et opéré par Aerospace Valley (AV). Dans chaque pays, un organisateur local DefInSpace est chargé de l'organisation dans chaque ville.

Cet évènement s'inscrit dans la lignée d'un Hackathon classique : 24 heures pour répondre à deux défis liés aux problématiques de la gestion de l'espace. Il s'agit de la 2ème édition, et de la première édition européenne.

Le Commandement de l'Espace souhaite atteindre plusieurs objectifs à travers ce hackathon :

- Renforcer le lien entre l'armée et la nation.
- Promouvoir la connaissance de l'Espace de Défense en France et en Europe ;
- Favoriser la visibilité de sa mission et de son action au profit de la stratégie spatiale de défense auprès du grand public français et européen.

Ce hackathon est organisé les **3 et 4 juin 2022 sur plusieurs sites en Europe à la même heure locale.**

A ce jour, des éditions sont attendues dans 4 pays : Bulgarie, France, Italie, Roumanie. En France, 4 écoles (ou villes) devraient organiser l'évènement : Toulouse, Bordeaux, Salon-de-Provence, Lyon

Les dates retenues sont :

- Le hackathon aura lieu les 3 et 4 juin 2022 .
- La finale internationale aura lieu à Paris fin juin 2022.

Le calendrier du hackathon est le suivant (donné en heure locale) :

- Vendredi 03/06 ; 13h00 à 15h00 : démarrage de l'événement
  - o Message de bienvenue et rappel des règles de la compétition
  - o Présentation des mentors/coachs/experts
  - o Création des équipes (si pas déjà fait en amont)
- Du Vendredi 03/06 15h00 au samedi 04/06 15h00 : Hackathon
  - o Travail en groupe avec chaque équipe, avec l'aide des mentors.
  - o Eventuellement présentations communes (sujet technique, coaching, ...)
  - o Durée environ 24 heures
- Samedi 04/06; 16h00 : Finale local
  - o Présentation du projet devant le jury.
  - o 5-8 minutes pour chaque équipe
- Samedi 04/06 ; 17h00 : Cérémonie de remise des prix ; par lieux et tous ensemble
  - o Annonce des résultats et commentaires sur chaque équipe
  - o Cérémonie de remise des prix
  - o Cocktail

Ce calendrier pourra être amené à évoluer à la marge.

## 2- Le besoin

L'objectif du lot 1 est donc d'avoir un prestataire (et un outil) permettant

- La réalisation d'une édition digitale de DefInSpace
- Le support par des experts à l'ensemble des participants (quel que soit leur lieu)
- La retransmission à l'ensemble des participants de vidéos et/ou de moments en live en particulier l'ouverture et la fermeture du hackathon, éventuellement via diffusion de liens vers nos outils (webinar par exemple)

Plus précisément, cette édition comprendra :

- Une centaine de participants
- une cinquantaine d'experts et/ou d'organiseurs
- une vingtaine de jury (connexion uniquement le samedi)
- environ 10 sites locaux

En termes d'organisation :

- Les participants sont répartis en équipe (de 3 à 5 personnes). Les participants d'une équipe ne doivent pas pouvoir rejoindre le canal d'une autre équipe pour des raisons de confidentialités.

- Les différentes parties prenantes (organisateur, jury, experts, participants) ne devront pas avoir les mêmes accès : il faut donc prévoir une gestion des accès en amont et adaptable au moment (changement de personnes, mouvement dans les équipes, ...).
  - o Les experts doivent avoir accès à l'ensemble des équipes et organisateurs locaux)
  - o L'organisation centrale (AV) doit avoir accès à l'ensemble des canaux (et pouvoir en créer – modifier – gérer les droits d'accès)
  - o Les jurys n'ont accès qu'aux canaux de jurys le samedi
  - o Pour l'édition digitale, les équipes doivent avoir leur propre 'salle'/ canal.
  
- Il n'y a pas d'obligation d'utiliser un outil ou un autre. A titre d'exemple l'édition précédente avait été réalisée sous Teams. Aerospace Valley a également expérimenté (pour d'autres hackathon) Discord. La simplicité d'utilisation et de prise en main, la compatibilité, ainsi que le coût sont à prendre en compte. Idéalement l'accès à l'outil (création de compte) ne doit pas être soumis à des licences.
- Un support technique est à prévoir sur la continuité de l'ensemble du hackathon

A titre d'exemple, on peut imaginer :

- Un canal général où tout le monde peut se retrouver (diffusion commune, ...)
- Un canal pour l'organisation centrale (+le prestataire)
- Un canal par équipe
- Un canal par expert (pour que les équipes puissent leur parler)
- Un canal (ou plusieurs) pour les jurys

Cette proposition d'organisation peut être discutée en fonction des capacités de l'outil proposé et de l'expérience du prestataire.

## IV – Lot 2 – ActInSpace

### 1- Informations générales

ActInSpace® a été créé par l'agence spatiale française (le CNES) en 2014 et est co-organisé avec l'agence spatiale européenne (l'ESA) depuis 2016.

Ce hackathon a eu une croissance constante depuis sa 1<sup>ère</sup> édition nationale (5 villes française, 200 participants en 2014) à la dernière en 2020 (40 pays, 61 villes, 2300 participants). ActInSpace® est devenu le hackathon international de référence lié au spatial.

Ce Hackathon, pour sa 5<sup>ème</sup> édition, aura lieu les 18 et 19 novembre 2022 et devrait être organisé dans 100 villes, 50 pays et rassembler 5000 participants.

Le but de ce concours, est la promotion de l'usage des technologies et données spatiales au bénéfice des citoyens et de notre planète, par l'organisation d'un événement grand public de dimension mondiale autour des enjeux du spatial.

## 2- Le besoin

L'objectif du lot 2 est donc d'avoir un prestataire (et un outil) permettant

- La réalisation de plusieurs éditions locales indépendantes en parallèle
- Eventuellement la retransmission à l'ensemble des participants de vidéos / moments en live (qui pourrait être réalisé via nos propres outils actuels).

8

Dans ce lot, l'objectif est d'anticiper une éventuelle demande d'un ou plusieurs organisateurs de devoir organiser une édition digitale à cause d'une recrudescence de la pandémie, c'est pourquoi le nombre de participants et de sites n'est pas connu à ce jour.

En termes d'organisation :

- Les participants sont répartis en équipe (de 3 à 5 personnes). Les participants d'une équipe ne doivent pas pouvoir rejoindre le canal d'une autre équipe pour des raisons de confidentialités.
- Les différentes parties prenantes (organisateur, jury, experts, participants) ne devront pas avoir les mêmes accès : il faut donc prévoir une gestion des accès en amont et adaptable au moment (changement de personnes, mouvement dans les équipes, ...).
  - o Les experts doivent avoir accès à l'ensemble des équipes et organisateurs locaux)
  - o L'organisation centrale (AV) doit avoir accès à l'ensemble des canaux (et pouvoir en créer – modifier – gérer les droits d'accès)
  - o Les jurys n'ont accès qu'aux canaux de jurys le samedi
  - o Les équipes doivent avoir leur propre 'salle' / canal.
- Il n'y a pas d'obligation d'utiliser un outil ou un autre. A titre d'exemple l'édition précédente avait été réalisée sous Teams. Aerospace Valley a également expérimenté (pour d'autres hackathon) Discord. La simplicité d'utilisation et de prise en main, la compatibilité, ainsi que le coût sont à prendre en compte. Idéalement l'accès (création de compte) ne doit pas être soumis à des licences.
- Un support technique est à prévoir sur la continuité de l'ensemble du hackathon

A titre d'exemple, on peut imaginer :

- Un canal général où tout le monde peut se retrouver (diffusion commune, ...)
- Un canal pour l'organisation centrale (+le prestataire)
- Un canal par équipe
- Un canal par expert (pour que les équipes puissent leur parler)
- Un canal (ou plusieurs) pour les jurys
- Un canal par site (organisation locale)

Cette proposition d'organisation peut être discutée en fonction des capacités de l'outil proposé et de l'expérience du prestataire.



## V – conditions financières

Chaque lot fera l'objet d'un cout spécifique :

- La prestation du Lot 1 ne pourra pas dépasser la somme de 10k€ HT
- L'estimation du Lot 2 est de 15k€ HT. Une proposition par fourchette de nombres de sites ou nombres de participants est souhaitable pour ce lot.

Les lots sont indépendants, chaque soumissionnaire peut répondre à l'un des deux, ou aux deux. Les soumissionnaires supporteront eux-mêmes les frais d'élaboration de leurs offres et Aerospace Valley ne sera tenu à aucune indemnisation en cas de rejet d'une offre ou s'il décide de ne retenir aucune offre.

Les prestations de chaque lot donneront lieu à deux facturations et un échéancier de paiement sera défini pour chaque contrat

## VI – Dates de l'appel d'offre

Dépôt de l'appel d'offre : 28/03/2022

Remise des propositions : 18/04/2022

Annonce du choix retenu : 22/04/2022

Signature du contrat (lot 1) : 29/04/2022

Signature du contrat (lot 2) : courant septembre 2022

Les réponses doivent être soumises à l'adresse [nzehndong@aerospace-valley.com](mailto:nzehndong@aerospace-valley.com) sous format électronique (PDF ou compatible) au plus tard le 18/04/2022.

Les soumissionnaires doivent respecter précisément les indications de l'appel d'offres, afin d'assurer la recevabilité de leurs réponses. Une remise tardive, au-delà de la date limite de réponse entraînera la non-recevabilité de la réponse.

## VII – formulation de réponse

Les offres doivent contenir les sections suivantes :

- Section 1 : Proposition administrative et présentation du soumissionnaire ;
- Section 2 : Proposition technique, répondant aux spécifications de l'appel ;
- Section 3 : Proposition financière.

Si le soumissionnaire répond aux deux lots, les sections doivent être identifiées clairement la proposition pour chacun des deux lots.

La section administrative doit fournir les informations suivantes :

- Identification du soumissionnaire : présenter le nom du soumissionnaire et le nom de la personne de contact unique en relation avec cet appel d'offres.
- Fourniture d'un extrait KBIS de moins de 1 an ou une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers

- Si le soumissionnaire est une personne physique, il doit fournir une copie de sa carte d'identité ou de son passeport et la preuve qu'il est couvert par le régime de sécurité sociale en tant que travailleur indépendant.

La section technique doit couvrir tous les aspects requis dans le cahier des charges de l'offre de marché. Les propositions qui s'écartent des exigences ou qui ne couvrent pas toutes les exigences peuvent être exclues en raison de leur non-conformité aux spécifications de l'offre de marché et ne seront pas évaluées.

La section financière doit indiquer le prix de l'offre en euros. Les prix doivent être indiqués en franchise de tous droits, taxes et autres charges, y compris la TVA, le montant de la TVA pouvant être indiqué séparément.

Le prix proposé doit être un montant fixe. Ce prix doit inclure toutes les charges (honoraires, réunions, frais administratifs, frais généraux, frais de déplacement et de séjour, matériaux, équipements). Aucune demande de remboursement supplémentaire concernant les frais susmentionnés ne sera acceptée.

En cas de réponses aux deux lots, le montant référant à chacun d'eux devra être clairement indiqué.

La proposition financière doit être faite en conformité avec l'offre de prix du marché stipulé dans le présent document.

## **VIII – Evaluation et sélection**

L'évaluation des réponses reçues sera basée sur les informations fournies dans l'offre de marché soumise et s'opèrera de la façon suivante :

- Un comité d'évaluation sera constitué au sein d'Aerospace Valley et se réunira entre le 19 et le 21 Avril 2022 pour examiner les propositions reçues afin d'arrêter le choix des prestataires.
- Les résultats de cette évaluation seront communiqués aux soumissionnaires à compter du 22 avril
- Les contrats seront établis pour un démarrage des activités le 29 avril 2022 au plus tôt pour le lot 1, et septembre 2022 pour le lot 2.

Aerospace Valley se réserve le droit de mettre un terme à la poursuite de la mission si le déroulement des travaux ne réponde pas aux objectifs préalablement fixés et rappelés dans les documents contractuels.

Aerospace Valley se réserve le droit de prolonger cet appel pour l'un ou les deux lots.

Aerospace Valley se réserve le droit de ne pas contractualiser à l'issue de la consultation.